



Grève du 30 janvier : inévitable

L'austérité n'est pas une fatalité, d'autres solutions existent. Pour cela, il est urgent :

- ✓ **de dresser un Plan économique offensif et ambitieux pour créer des emplois durables dans des filières porteuses ;**
- ✓ **de corriger les mesures antisociales prises en matière de pension, de prépension, de chômage et de crédit-temps ;**
- ✓ **de maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs et des allocataires sociaux (dont l'index, qui continue à être remis en cause) et l'accès à des soins de santé de qualité pour tous ;**
- ✓ **d'investir dans les services publics plutôt que de les rendre exsangues, nous avons tous besoin des enseignants, des pompiers, des infirmiers, des cheminots, des facteurs,... ;**
- ✓ **de réformer la fiscalité pour soulager les revenus du travail et mettre à contribution ceux du capital ;**
- ✓ **de lancer un message clair aux organes de décisions européen : oui à une Europe sociale. Non à une Europe de l'austérité pour les travailleurs et les allocataires sociaux et du « tout au profit » pour les autres.**

Il est en effet important que nous n'en arrivions pas là...

- ❖ *Jan est diplômé de l'enseignement supérieur. Il devra attendre 3 mois de plus pour avoir des allocations d'insertion. Après, il enchaînera des boulots à temps partiel, d'intérimaire, à durée déterminée, comme beaucoup de ses copains ;*
- ❖ *Alice est puéricultrice et se sent épuisée, elle souhaite prendre sa pension anticipée. Elle devra attendre ses 62 ans si elle a 40 ans de carrière (contre 60 ans et 35 ans de carrière auparavant) ;*
- ❖ *Dany a eu de gros soucis de santé, il ne tient plus le coup. Il a 60 ans et souhaite prendre sa prépension mais n'a pas les 40 ans de carrière nécessaires.*
- ❖ *Hilde est ouvrière et son entreprise est en restructuration. Elle est licenciée. Dans 56 jours, elle deviendra chômeuse au lieu de prépensionnée.*

- ❖ *Luc a 55 ans et a été licencié. Il a envoyé une centaine de CV. Mais aucun employeur ne souhaite l'engager. Il devra néanmoins « rester disponible » pour le marché de l'emploi jusqu'à 60 ans et devra se justifier auprès de l'ONEM jusqu'à 58 ans ;*
- ❖ *Ahmed a 53 ans et 32 ans de carrière. Il travaille dans un hôpital et a de gros problèmes de dos. Il souhaiterait prendre un crédit-temps de fin de carrière. Ce n'est plus possible qu'à partir de 55 ans.*

Pour les trois organisations syndicales belges, un jour de grève générale le lundi 30 janvier prochain s'avère nécessaire. Il est en effet indispensable de convaincre le gouvernement et les employeurs de tenir désormais compte de la réalité sociale des travailleurs et des allocataires sociaux.

***Comme Jan, Alice, Dany, Hilde, Luc et Ahmed
si vous soutenez nos revendications
!!! mobilisez-vous le vendredi 30 janvier !!!***